



Mémoire
Présenté par
Abdoulaye KANE

**UNIVERSITE GASTON
BERGER DE SAINT LOUIS**
**UFR LETTRES &
SCIENCES HUMAINES**

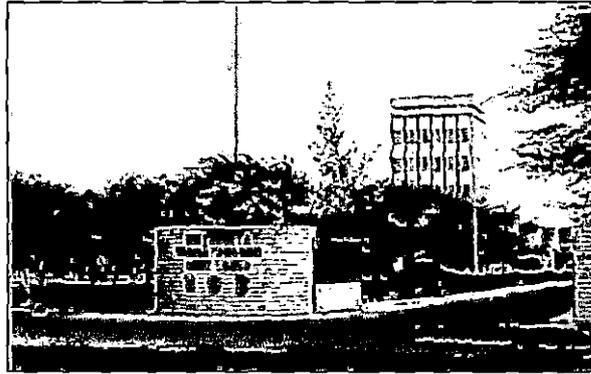
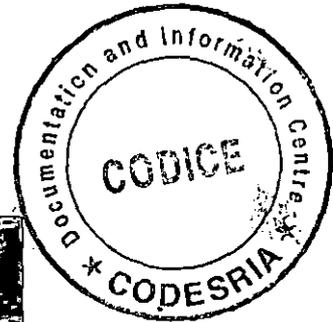
**LA REPRODUCTION DE LA PAUVRETE PAR
LA PERTE DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE :
CAS DE MPAL ET DE SAKAL**

Année académique :
2001 - 2002

07 AOUT 2003

AC. 07-01
KAN
12629

UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT LOUIS
UFR LETTRES & SCIENCES HUMAINES
SECTION DE SOCIOLOGIE



**LA REPRODUCTION DE LA PAUVRETE PAR LA PERTE DE
LA DIVERSITE BIOLOGIQUE : CAS DE MPAL ET DE SAKAL.**

MEMOIRE DE DEA

SOUS LA DIRECTION DE :

Issiaka-Prosper LALÈYÉ
Professeur Titulaire

PRESENTE PAR :

M. Abdoulaye KANE

60501
KAN
12629

ANNEE ACADEMIQUE : 2001 / 2002

« Quand le dernier arbre sera coupé,
la dernière rivière empoisonnée
et le dernier poisson mort,
alors l'homme découvrira que l'on ne se nourrit pas d'argent »¹

Greenpeace

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

¹ Greenpeace, op.cit.Précis d'écologie 7^{ème} édition DUNOD, Paris, 2000,P.486.

Remerciements

Alhamdou Lillahi, que soit loué le Tout Puissant, le Miséricordieux.

Mes remerciements les plus sincères au professeur Issiaka- Prosper LALEYE, qui, au-delà de l'encadrement scientifique, est un guide, un tuteur pour moi.

Je remercie aussi la directrice de l'O.N.G GREEN-Sénégal pour m'avoir permis d'appliquer sur le terrain la connaissance théorique acquise et tout son personnel.

Mes remerciements vont aussi à l'endroit de tous les professeurs de la section de sociologie de l'Université Gaston BERGER de Saint-Louis.

Je remercie également Awa Niang MBENGUE et Ayni AW de la R.A.D.D.HO de Thiès.

TABLE DES MATIERES

RESUME.....	6
SUMMARY.....	7
INTRODUCTION.....	9
PREMIERE PARTIE	13
CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	13
CHAPITRE I.....	14
PROBLEMATIQUE.....	14
I POSITION DE PROBLEME.....	14
II - CADRE D'ANALYSE DE L'ETUDE.....	18
II.1 – LA QUESTION DE DEPART	18
II.2 – JUSTIFICATION DU THEME.....	18
II.3 - HYPOTHESE	19
II.4 - CONTEXTE DE NOTRE ETUDE.....	19
III - CONSTRUCTION DU MODELE D'ANALYSE.....	20
III. 1 - LES CONSEQUENCES DE L'ACTION ANTHROPIQUE	20
IV - SCHEMA CONCEPTUEL.....	24
IV.1 – DEFINITION DES CONCEPTS CLES.....	25
IV .1.1 LA PAUVRETE	25
IV. 1.2 ECOSYSTEME.....	26
IV.1.3 BIODIVERSITE	26
IV 1.4 ANTHROPIQUE	27
IV. 1.5 ACTION ANTHROPIQUE	27
CHAPITRE II.....	28
METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	28
I – HISTOIRE DE LA COLLECTE.....	28
I.1- RECHERCHE DOCUMENTAIRE	28
I.2- L'EXPLORATION	29
I.3- LA PHASE DE PRE-ENQUETE	29
II ENQUETES	29
II-1- INVENTAIRE DES TECHNIQUES D'INVESTIGATION	29
II.1.1- LE QUESTIONNAIRE	30
I.1.2- LES ENTRETIENS	31
I.2- DIFFICULTES RENCONTREES	31
DEUXIEME PARTIE.....	32
PRESENTATION DU MILIEU D'INVESTIGATION	32
CHAPITRE III.....	33
PRESENTATION DE LA REGION DE SAINT LOUIS	33
I.1 LE MILIEU PHYSIQUE.....	33
I.2 ACTIVITES	34
I.3 ASPECTS DEMOGRAPHIQUES	35

I.3.1 L'ETAT DE LA POPULATION	35
I.3.2 STRUCTURE DE LA POPULATION	35
I.3.3 REPARTITION GEOGRAPHIQUE	36
I.3.4 DYNAMIQUE DE LA POPULATION	36
TROISIEME PARTIE	41
ANALYSE ET INTERPRETATION SUCCINTE DES RESULTATS.....	41
CHAPITRE IV	42
LES CAUSES DE LA REPRODUCTION DE LA PAUVRETE	42
I.1 LES CAUSES NATURELLES	42
I.1.1 LA SECHERESSE.....	42
I.1.2 LA FORTE SALINISATION DES EAUX ET DES SOLS	42
I.1.3 L'EROSION	43
I.2 LES CAUSES ANTHROPIQUES.....	43
I.2.1 LES DEFRICHEMENTS.....	43
I.2.2 LA PAUVRETE.....	43
I.2.3 LA SUREXPLOITATION DES RESSOURCES FLORISTIQUES	44
I.2.4 LE BRACONNAGE	44
I.2.5 LES FEUX DE BROUSSE.....	44
I.2.6 LA POLLUTION.....	44
I.3 LES CAUSES D'ORDRE JURIDIQUE	45
I.1 LES CAUSES D'ORDRE INSTITUTIONNEL OU SCIENTIFIQUE	45
I.4.1 INSUFFISANCE DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	45
I.4.2 LE FAIBLE NIVEAU D'EDUCATION ET DE FORMATION DES POPULATIONS.....	45
CHAPITRE V	46
LES FACTEURS DE REPRODUCTION DE LA PAUVRETE.....	46
I LES CARACTERISTIQUES DE LA PAUVRETE.....	46
I.1- ACCES A L'EDUCATION / ALPHABETISATION	46
I.2 ACCES A L'EAU POTABLE	46
I.2.1 L'APPROVISIONNEMENT EN EAU.....	47
I.2.2 LA MORTALITE INFANTILE	47
CONCLUSION.....	48
BIBLIOGRAPHIE	50

RESUME

Dans le monde entier, ce sont les pauvres qui souffrent le plus des dommages associés à l'environnement. Ils assument une proportion écrasante des maladies et des décès dus à la pollution, et sont les premières victimes de la dégradation du monde naturel.

Ils vivent à proximité des usines polluantes et des décharges toxiques, ils sont les plus touchés par la désertification et la déforestation, et il est probable qu'ils souffriront de manière disproportionnée des impacts du réchauffement mondial.

La sécheresse des années 1970 au Sud du Sahara et dans le Sahel, ainsi que la famine des années 1980 en Ethiopie ont de manière tragique et spectaculaire, focalisé l'attention sur la gravité de la crise écologique en Afrique : les communautés rurales de Sakal et de Mpal situées à 33 km de la ville de Saint-Louis au Nord du Sénégal n'ont pas fait exception à la règle.

Nous avons choisi un croisement des méthodes à travers un questionnaire, des récits de vie et une utilisation des outils de la MARPP (Méthode Active de Recherche et de Planification Participative).

Les causes anthropiques ajoutées aux aléas climatiques ont sérieusement détérioré la biodiversité dans ce milieu écologique.

Les variations de populations liées aux mouvements migratoires sont à l'origine de la création de la communauté rurale de Mpal. L'extension de l'habitat et des terres cultivées, la coupe des arbres et des arbustes pour la production de bois de feu et pour la pharmacopée ainsi que la grave sécheresse actuelle, sont les principaux facteurs de perte de la biodiversité et de l'aggravation de la pauvreté.

Les raisons de la perte de la biodiversité sont multidimensionnelles, elles relèvent de quatre catégories majeures :

- naturelles,
- anthropiques,
- juridiques et
- d'ordre institutionnel ou scientifique.

La sécheresse a beaucoup affecté la diversité biologique. Elle a induit des causes et des menaces majeures que sont : la forte salinité des eaux, des sols et l'érosion.

La perte de la biodiversité et l'accroissement de la pauvreté sont imputables en grande partie aux actions anthropiques. Ces actions se manifestent à travers le défrichement, la surexploitation des ressources forestières, le braconnage, les feux de brousse, la pollution, ect. Les causes juridiques se révèlent avec l'absence de réglementation et/ou un vide juridique dans plusieurs cas ou simplement un manque d'application de la réglementation.

Ces causes accentuent la pression sur les ressources biologiques, aggravant ainsi la désertification d'un côté et la pauvreté de l'autre.

C'est dans ce contexte qu'une ONG, GREEN-SENEGAL est intervenue pour aider les populations de la localité à restaurer et à préserver leur environnement, condition « sine qua non » d'un développement durable.

SUMMARY

In the whole world, poor people suffer more damages related to environment. They bear the biggest proportion of diseases and death provoked by pollution and they are the first victims of the world natural degradation.

They live next to polluting factories and toxical dump. They are the most affected by desertification and deforestation and they may even suffer in disproportionate levels from the rise in the temperature impacts.

The drought of the 1970 in the south of the Sahara and in the Sahel, coupled with the hunger of the 1980 in Ethiopia, has tragically and spectacularly focused people's attention on the seriousness of the ecological crisis in Africa. The rural communities of Mpal and Sakal, (33 k.m from Saint-Louis in the North of Senegal has not become an exception to the rule) .

Throughout a questionnaire, we have chosen to cross a variety of methods, life stories and the use of MARP tools.

The anthropical causes, coupled with the whims of the climate have seriously deteriorated the biodiversity in this ecological area. The variation of people, related to migratory movements , are the reasons behind, the creation of the rural community Mpal. The growth of the population and the arable lands, the drastic cuts of the trees for the fabrication of charcoal and the use of craft industry and pharmacopoeia as well was the gravity of the current drought, on the other hand, are the main factors of the biodiversity and the aggravation of poverty.

The reasons for this loss of biodiversity are multidimensional. The most important reasons are related to four main categories :

- natural causes,
- anthropical causes,
- legal causes,
- and institutional or scientific causes.

The drought has intensely affected the biological diversity. It brought about major causes and threats such the strong salinity of water, land and erosion.

The lost of biodiversity and increase of poverty are chiefly due to anthropical acts. These acts make themselves felt through the clearing of the forest, poverty, the over exploitation of the forest resources, poaching, bush fires and pollution.

The legal causes are attributed to the absence of regulation and to a legal vacuum in most cases, or simply to a lack of implementation of regulations.

The scientific or institutional causes are due to a shortfall in technical and scientific knowledge on one hand, and on the other, to people's low level of education and training. It was against that background that an N.G.O, namely GREEN SENEGAL stepped in to help people to reinstate and safeguard their environment, which is a prerequisite for ever lasting development.

**Ce mémoire de DEA a bénéficié
d'une subvention du CODESRIA**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

INTRODUCTION

La nature présente un système global et cohérent dont la complexité rend souvent perplexe notre esprit rationaliste quand il veut la comprendre dans tous ses aspects.

« Les populations démunies, en particulier celles qui vivent dans des régions où la productivité agricole est faible, sont foncièrement et directement tributaires, pour leur subsistance, de la diversité biologique des gènes, des espèces et des écosystèmes. Celle-ci satisfait leurs besoins nutritionnels et sanitaires, réduit leur vulnérabilité, contribue à la mise en valeur des cultures et du bétail et offre des ressources extra-agricoles ; or, les besoins de subsistance des plus pauvres sont fréquemment subordonnés aux intérêts de groupes plus puissants, de sorte que les avantages qu'ils tirent de la biodiversité sont amoindris et qu'ils font les frais des mesures de développement qui appauvrissent la biodiversité »².

L'homme, celui des villes surtout, oublie vite qu'il est issu de cette biodiversité, qu'il en est nourri, que l'éventail de son alimentation actuelle, ou des produits utilisés à l'habiller et le guérir est souvent né du regard émerveillé qu'un botaniste ou un ethnologue aura porté sur des cultures et usages différents ou simplement sur une curiosité du milieu naturel.

Notre diversité est bien une richesse. Elle s'oppose fondamentalement à l'idée moderne d'homogénéisation, au modèle des pays riches qui simplifient le milieu pour mieux l'exploiter...et qui l'épuisent.

L'homme, en effet, issu de la nature, est le seul être qui y dispose du pouvoir de choix. Et ce pouvoir l'entraîne à des destructions qui, s'il n'y prend garde, conduisent à l'extinction de cultures humaines, voire de l'espèce humaine toute entière.

Pour le scientifique, la diversité biologique est une donnée remarquable et essentiel que l'environnement présente pour garantir son existence sur le long terme. Il faut reconnaître le monde comme fait d'un tissu d'un seul tenant, d'éléments interactifs. Il importe donc de sauvegarder cette biodiversité, à la fois en raison de sa cohérence interne, dont nous commençons à peine à comprendre les principes scientifiques et dans l'intérêt

² Web : <http://europa.eu.int/comm/development/sector/environment>.

des générations futures. Nos ressources génétiques, plus spécialement, doivent être gérées afin que ce que nous empruntons à la nature aujourd'hui reste à la disposition de nos descendants. Les réservoirs de gènes ou d'espèces naturels ou déjà façonnés par l'homme, sont et seront dans l'avenir des sources nouvelles de produits alimentaires, de médicaments, de matériaux nouveaux pour l'habillement, le logement, le transport de l'humanité...

Que seraient les techniques d'aujourd'hui sans les diverses espèces naturelles nous offrant l'immense diversité de la richesse génétique ?

Il faut donc d'abord préserver cette variabilité aux trois niveaux qui la composent : au sein même d'une espèce (diversité génétique), au niveau du nombre des espèces (diversité spécifique), et dans les écosystèmes qui lui donnent naissance (diversité écologique). Il faut aussi que soit mis à la disposition de tous les hommes ce qui découle de cette diversité des organismes suivants.

« Le nombre d'espèces, animaux, végétaux, micro-organismes, est considérable. On en a déjà répertorié 1,4 millions, et les spécialistes évaluent entre 5 millions à 30 millions la totalité des organismes vivants. Cette diversité est particulièrement importante dans les zones tropicales, notamment en forêt. Plus de la moitié des espèces existantes y est présente.

A toute époque, des espèces se sont éteintes, d'autres ont pris vie. Mais la vitesse de disparition s'est fortement accru ces dernières décennies (de 1000 fois à 10 000 fois) par l'intervention humaine. A l'évidence, les problèmes globaux de l'environnement qui affectent la planète toute entière ont un impact sur la biodiversité. De 10 000 espèces à 20000 espèces disparaissent chaque année. Nombreuses en sont les causes : dégradation ou destruction des habitats naturels, pollutions, changements climatiques, surexploitation des ressources, introduction de nouvelles espèces... »³.

On assiste heureusement aujourd'hui à un renouveau d'intérêt pour la diversité biologique, richesses potentielles.

Mais l'agriculture crée d'autres menaces. Elle participe, dans sa conception la plus productiviste, à la destruction des milieux et à leur transformation. Le souci de rentabilité, l'intensification, le défrichement, les pollutions dues à l'excès de produits chimiques, la dégradation des sols, sont aussi responsables de pertes de la biodiversité. Il est donc indispensable de mieux concilier l'exploitation rationnelle des ressources, en particulier agricoles et forestières, et la conservation de l'environnement. Cette réflexion rejoint alors celle concernant la notion d'agriculture durable, et sans doute la remise en cause de nos schémas de développement agricole.

L'évolution de l'agriculture est elle - même fonction de l'évolution du monde. Nous nous rendons vite compte que la plupart des activités humaines risquent de réduire la diversité biologique. Le développement industriel, ses pollutions, l'effet de serre qu'il

³ Agriculture, *Cahiers d'études et de recherches francophones*, n°3, Vol 1, Juillet-Août 1992, p 151.

produit en est un des aspects. La croissance exponentielle des biens de consommation et de l'énergie en est un autre.

Mais l'augmentation considérable de la population mondiale est peut-être le plus fort risque d'atteinte à la biodiversité.

Nourrir toujours plus d'hommes signifie intensifier et défricher. « Les écosystèmes seront donc encore plus soumis à de fortes pressions, et davantage dans les pays en développement où, (selon les estimations) se situeront 90% de la croissance démographique, et qui aspirent à juste titre, à sortir du sous-développement. Déjà 1% de la superficie forestière tropicale disparaît chaque année ».³ Ces activités humaines, cette croissance, sont directement liées aux modèles de sociétés proposés ou imposés, et qui conduisent tous actuellement vers un système à deux vitesses.

La pauvreté qui en découle, conduit les pays du sud à essayer de régler les urgences les plus pressantes : emploi, accès aux soins, à l'eau, à l'éducation, sécurité alimentaire sont les mots clefs pour le développement. La biodiversité n'apparaît pas dans les priorités.

Il y a là une opposition apparente entre la vision à long terme des nantis du Nord et les nécessités vitales et raisonnées à court terme des pays du Sud.

Or, quand la pauvreté progresse, les villes s'accroissent. Cette augmentation urbaine, dévastatrice, dépasse les possibilités de la production agricole, et conduit les zones rurales à la déforestation et à une surexploitation des sols. L'échange inégal Nord - Sud, qui consiste à payer les produits bruts, principales sources de recettes, à des prix toujours plus faibles, conduit aussi à l'extension des cultures de rente et à la surexploitation des ressources naturelles.

Si l'on ajoute que la pauvreté est associée à un manque d'éducation et à une formation technique déficiente, on se rend compte que lutter contre la pauvreté et le sous-développement, c'est aussi défendre la biodiversité.

Si la plupart des sociétés humaines ont cependant pris conscience de la nécessité de préserver les richesses génétiques que la nature nous apporte (même si les efforts ne sont pas encore à la hauteur des enjeux), si dans les milieux scientifiques et politiques se développe la conviction que le développement économique mondial doit être conçu sur le long terme, de fortes divergences portent actuellement sur l'utilisation et le droit d'exploiter ces richesses.

³ Agriculture, *Cahiers d'études et de recherches francophones*, n°3, Vol 1, Juillet-Août 1992, p. 151.

D'ailleurs plusieurs rencontres ont été initiées dans ce cadre. La Convention sur la lutte contre la désertification a beaucoup de points communs avec les accords de Rio, à savoir la Convention cadre sur les changements climatiques et le sommet mondial sur le développement durable qui s'est tenu du 26 Août au 4 Septembre 2002 à Johannesburg, en Afrique du Sud.

Depuis plusieurs décennies, tous les milieux de la planète ont connu des bouleversements écologiques ; de la fonte des glaciers à l'avancée des déserts rendant plus que nécessaires des études pour mieux faire connaître les relations entre environnement, biodiversité et pauvreté.

Les études sur la corrélation entre pauvreté et biodiversité sont encore rares. En choisissant de porter notre réflexion sur « la reproduction de la pauvreté par la perte de la diversité biologique » nous avons entrepris une étude sur la pauvreté en y intégrant les multiples dimensions écologiques et géographiques qui la caractérisent.

Cette étude que nous voulons approfondir dans nos recherches doctorales s'articule autour de trois parties :

- ✓ dans la première partie nous présenterons le cadre théorique et méthodologique de la recherche.
- ✓ dans la deuxième partie nous procéderons à la présentation de notre milieu d'étude.
- ✓ dans la troisième et dernière partie nous ferons une analyse succincte des résultats de nos enquêtes

PREMIERE PARTIE
CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Chapitre I

Problématique

I Position de problème

Lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, en 1972, Indira GHANDI déclara que « la pauvreté est la pire forme de pollution⁴ ». Elle soulignait déjà les effets ravageurs des schémas de consommation et de production non viable.

A l'époque, les paroles de Gandhi choquèrent, notamment les pays industrialisés qui concentraient leurs efforts sur les émissions de gaz, produit dérivé de leurs industries. Pourtant, sa vision des choses s'est justifiée au fil des ans.

« La terre va mal, très mal. Pourtant, le diagnostic sur les principaux maux qui l'accablent a été fait il y a dix ans, à Rio (Brésil), lors du premier Sommet de la Terre. La sonnette d'alarme avait alors été tirée : le climat se réchauffe, l'eau douce se fait rare, les forêts disparaissent, des dizaines d'espèces vivantes sont en voie d'extinction, la pauvreté totale ravage plus d'un milliard d'êtres humains... ».

Dans le monde entier, ce sont les pauvres qui souffrent le plus des dommages associés à l'environnement, ils assument une proportion écrasante des maladies et des décès dus à la pollution, et sont les premières victimes de la dégradation du monde naturel. Ils vivent à proximité des usines polluantes et des décharges toxiques, ils sont les plus touchés par la désertification et la déforestation, et il est probable qu'ils souffriront de manière disproportionnée des impacts du réchauffement mondial.

En fait, la crise économique qui sévit actuellement dans le monde est en grande partie considérée par des scientifiques comme étant une crise écologique. L'interdépendance fondamentale entre la biodiversité, le changement climatique, la sécheresse, la désertification, nécessite une meilleure compréhension. La pauvreté en est une cause, une conséquence et un effet majeur. Le changement climatique affecte les terres arides au travers de son impact sur l'approvisionnement en eau, la hausse de la température, l'humidité, la température des sols et la production agricole. Il constitue également une menace pour la diversité biologique terrestre et maritime.

Le déplacement progressif des zones climatiques vers les pôles va engendrer la modification rapide de la composition et de la répartition géographique des écosystèmes. Ainsi, les espèces incapables d'émigrer seront condamnées à brèves échéances et les populations autochtones s'appauvriront davantage.

⁴ Lean, Geoffrey, www.ourplanet.com

⁵ Ignacio Ramonet, *Le Monde Diplomatique*, Août 2002, p. 2.

Selon Geoffroy Lean, les pauvres contribuent relativement peu à la pollution et au changement climatique : les riches sont les plus gros responsables, et de loin. Et bien que les pauvres soient souvent les agents directs de la surexploitation des sols ou de l'abattage des forêts, ils sont généralement obligés d'agir ainsi à cause de leur pauvreté et de l'inégalité de l'accès aux terres. Ce sont ces facteurs qui les conduisent sur la pente fatale et les obligent à détruire les ressources naturelles dont ils dépendent, aggravant encore leur situation. L'augmentation des facteurs de perturbation et la pauvreté font donc de gros dégâts au niveau de la planète ; et dans les deux cas, les principales victimes en sont les pauvres. Un monde plus équitable serait un monde plus durable écologiquement et vice versa. Et pour compléter la pensée de Indira GHANDI, on peut donc dire que l'élimination de la pauvreté serait une des meilleures formes de protection environnementale ⁵.

Sur les 3 millions de personnes qui meurent chaque année des conséquences de la pollution de l'air, quatre sur cinq font partie des plus pauvres de la Terre. Et, paradoxalement, la grande majorité d'entre elles ne vivent pas dans les villes polluées mais à la campagne. Elles sont victimes d'un des dangers environnementaux les moins connus mais les plus mortels. La pollution de l'air ambiant par la fumée produite par la combustion de déjections animales, de bois et de déchets agricoles. La fumée emplit les habitations de centaines de produits chimiques toxiques, exposant au danger jeunes et vieux, et même les personnes en bonne santé. Chaque année, pour deux (2) millions de personnes, 1,8 million d'entre elles vivant en zone rurale meurent des suites de cette forme de pollution.⁶

L'eau sale constitue le polluant le plus mortel du monde. Chaque année, quelque trois (3) millions de personnes dont la plupart sont des enfants meurent des suites de maladies diarrhéiques. Là encore, ce sont les pauvres des pays en développement qui sont les plus touchés. Plus d'un milliard d'humains ne disposent toujours pas d'eau potable et plus de deux milliards ne sont pas reliés à un quelconque réseau d'assainissement.⁷

Les pesticides constituent un risque majeur pour les agriculteurs et les travailleurs agricoles pauvres, qui ne disposent pas de vêtements protecteurs, ne sont pas formés à la manière d'utiliser les produits chimiques et sont souvent incapables de lire les précautions

⁵ Lean, Geoffroy, [www.ourplanet.com / img/versn/ 122/ french/ glance.html](http://www.ourplanet.com/img/versn/122/french/glance.html)

⁶Idem, p. 2 .

⁷Idem, p. 2 .

d'emploi. Chaque année, quelques vingt cinq (25) millions de personnes seraient intoxiquées par les pesticides et des centaines de milliers d'entre elles meurent des suites de cette intoxication.⁸

Le réchauffement mondial lui aussi frappera durement les plus pauvres, augmentant encore les inégalités. De nombreux modèles suggèrent que les régions à faible pluviosité, où vivent souvent les populations les plus pauvres, recevront encore moins de pluie. Les récoltes risquent d'en souffrir fortement et les pénuries d'eau s'aggraveront dans de nombreux pays en développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Quant aux pauvres vivant sur les terres inondables, ils seront probablement les premiers touchés par la hausse du niveau des mers ; une hausse d'un mètre inonderait 17% du Bangladesh.⁹

La désertification menace les moyens d'existence d'un milliard de personnes parmi les plus pauvres de la Terre. Près de la moitié des humains les plus pauvres vivent déjà sur des terres marginales et tandis qu'augmente le nombre de terrains consacrés aux cultures de rente, ils se trouvent relégués sur des terres encore plus fragiles et s'engagent alors dans le cercle vicieux de la désertification et de la pauvreté.¹⁰

Les peuples pauvres sont tributaires de la biodiversité naturelle du monde pour leur alimentation, leurs combustibles et leur médecine ; quelques trois milliards d'humains, soit la moitié de la population mondiale, font principalement appel à la médecine traditionnelle pour se soigner. Ils sont donc particulièrement vulnérables face à la perte de biodiversité qui résulte de l'abattage des forêts, du drainage des marécages et de la destruction d'autres habitats.¹¹

Les dangers écologiques actuels menacent toutes les couches de la population, mais de manière différente. Alors que les riches et bien nourris pourraient s'intéresser à la dégradation écologique et à la perte de la biodiversité écologique dans le but d'assurer leur avenir, les pauvres eux se préoccupent surtout d'assurer leur survie quotidienne. Certains aspects de la pauvreté qu'on rencontre fréquemment partout dans le monde font qu'il est impératif d'accorder une grande priorité à ce problème. Selon certains chercheurs, la pauvreté se concentre de plus en plus dans certaines régions ou zones, et présente une différenciation nette en fonction du genre ; les femmes sont plus éprouvées que les hommes à cause de leurs relations plus étroites avec la nature.

⁸ Idem, p. 2

⁹ Lean, Geoffrey, [www.ourplanet.com / img versn/ 122/ french/ glance.html](http://www.ourplanet.com/img/versn/122/french/glance.html), p. 3.

¹⁰ Idem, p. 3.

¹¹ Idem, p. 3.

Autant la pauvreté rend un individu plus vulnérable aux conséquences de la dégradation écologique, autant les pays pauvres sont plus vulnérables que les pays riches, autant les femmes sont plus touchées que les hommes . La capacité des pays en développement de poursuivre une politique de l'environnement efficace dépend de la mesure où ils peuvent réunir les ressources financières nécessaires sans pour autant ralentir le progrès socio - économique. Il ressort clairement de ce qui précède qu'il est important d'intégrer l'atténuation de la pauvreté dans la stratégie destinée à atteindre la durabilité de la base des ressources naturelles.

Il est généralement admis que les femmes, particulièrement les femmes rurales d'Afrique, sont quotidiennement confrontées aux effets de la dégradation de l'environnement. Etant donné qu'elles sont plus directement dépendantes d'un environnement sain, elles sont les plus durement touchées par la dégradation écologique. L'expansion de l'érosion, de la sécheresse, de la désertification, de la pollution de l'eau, de la perte de la biodiversité, etc... rendent leurs tâches beaucoup plus difficiles, sinon parfois impossibles.

Le développement durable est en vogue aujourd'hui dans les stratégies de lutte contre la pauvreté ; et l'intérêt qu'on lui porte est à la mesure de l'importance de la problématique d'un développement basé sur la durabilité. Peu de recherches et de publications ont été faites au Sénégal et dans le monde sur la corrélation entre biodiversité et pauvreté. Les études qui existent portent soit sur l'environnement et la biodiversité soit sur la pauvreté.

Aujourd'hui, les pays développés font opposition à une gestion planétaire de l'environnement et de la biodiversité pour lutter contre la pauvreté. Ils soutiennent que la baisse des émissions de gaz, la réglementation voire l'interdiction de l'exploitation des forêts pour l'alimentation des industries en bois à des fins commerciales... ralentissent leur développement, disons leur « mal développement ». Alors que les pauvres eux se préoccupent surtout d'assurer leur survie quotidienne et engendrent ainsi une reproduction, une aggravation de la pauvreté.

Le problème dont il s'agit est l'aggravation de la pauvreté par la relation circulaire qu'elle entretient avec l'environnement, d'une part et les politiques de développement inadaptées, d'autre part.

C'est dans ce contexte que nous avons décidé de nous investir dans une recherche sur la connaissance des mécanismes de reproduction de la pauvreté, mais dans un cadre écologique et géographique.

II - Cadre d'analyse de l'étude

II.1 - La question de départ

L'interrogation qui sous-tend notre recherche est la suivante. «Les conditions écologiques et géographiques et les politiques de développement ne constituent-elles pas une source de reproduction de la pauvreté» ?

II.2 - Justification du thème

Car la Terre va mal, très mal. Le climat se réchauffe, l'eau donc se fait rare, les forêts disparaissent, des dizaines d'espèces vivantes sont en voie d'extinction, la pauvreté totale ravage plus d'un milliard d'êtres humains...

Les forêts continuent d'être dévastées ; 17 millions d'hectares disparaissent chaque année, quatre fois la taille de la Suisse. Et comme les arbres ne sont plus là pour absorber les excédents de CO₂, l'effet de serre et le réchauffement de la terre s'aggravent.

Par ailleurs, chaque année, quelque 6 000 espèces animales sont exterminées. Une extinction massive menace 13% des oiseaux, 25% des mammifères, 34% des poissons, comme la Terre n'en a jamais connu depuis la disparition des dinosaures...¹²

L'environnement est un facteur clé dans toutes les dimensions de la vie des hommes et des animaux dans la mesure où ils y puisent les éléments indispensables pour se nourrir et pour leur habitat. Les causes et effets probables du bouleversement de l'environnement et de la perte de la biodiversité sont étroitement liés à d'autres questions socio-économiques, politiques et même culturelles.

Plusieurs raisons nous ont poussé à faire une étude sur ce thème. Tout d'abord, le choix du sujet est motivé par le fait que le Sénégal se situe dans la région sahélienne aux conditions climatiques difficiles. Ce qui nécessite une connaissance et une gestion efficiente de ses ressources biologiques de plus en plus menacées.

¹² Ignacio Ramonet, *Le Monde Diplomatique* Août 2002. // www.monde-diplomatique.fr/2002/08/

En deuxième lieu, la plupart des études sur la pauvreté ne prenaient en compte que la dimension économique à travers le revenu par tête d'habitant, la production intérieure brute... en faisant fi de la dimension environnementale qui nous semble être primordiale dans la connaissance des mécanismes de production et de reproduction de la pauvreté.

Il nous a semblé pertinent pour un sociologue du développement de nous investir dans cette étude qui nécessite une approche pluridisciplinaire afin de dépasser la vision « atomistique » dominante des économistes sur la pauvreté en intégrant dans notre démarche les dimensions environnementales et socio - culturelles du phénomène.

II.3 - Hypothèse

La reproduction de la pauvreté en milieu rural et / ou dans les zones écologiquement défavorables est favorisée par l'action anthropique, les politiques de développement, l'analphabétisme, les rapports de domination..., plus que par les aléas climatiques, qui de fait engendrent une reproduction de la pauvreté dans ces zones marginalisées.

II.4 - Contexte de notre étude

Selon la Banque Mondiale, le Sénégal comme dans la plupart des pays du Sahel, une importante proportion de la population rurale vit dans une situation de pauvreté absolue.

Ce phénomène relèverait de la conjonction de plusieurs facteurs :

- l'explosion démographique qui s'est traduite par une pression plus forte sur les terres cultivables qui ne peuvent plus produire assez de nourriture pour la population ;
- les sécheresses successives et la pression croissante sur les ressources naturelles, ce qui entraîne une baisse de la fertilité des sols et une diminution du couvert végétal ;
- les limites considérables sur la maîtrise des différentes techniques et technologies de production adaptées à l'état actuel des ressources naturelles.

II.5 - Objectif de la recherche

A travers cette étude, nous voulons montrer que les mécanismes de production et de reproduction de la pauvreté dans le Tiers Monde en général et dans le Sahel en

particulier sont principalement liés à des problèmes écologiques, à la pollution, à une perte de la diversité biologique, à l'analphabétisme et aux politiques de développement...

Deux zones écologiques caractérisent les variations climatiques. Les zones humides où la sécurité alimentaire est garantie et les zones sèches où on enregistre des perturbations récurrentes sur la production agricole.

Par ailleurs, les régions victimes de conflits armés connaissent des perturbations pour la production et la distribution de produits agricoles et alimentaires

Les objectifs généraux sont, d'une part de faire prendre conscience que le monde est un village planétaire, les problèmes environnementaux ignorent les frontières artificielles. Les effets d'une perturbation à l'intérieur d'un continent auront des incidences au niveau des autres continents. Par exemple la pollution industrielle des pays du Nord provoque une détérioration de la couche d'ozone, une destruction de la biodiversité mondiale, le réchauffement climatique, la montée du niveau des mers,... et les principales victimes vivent dans les pays du Sud. D'autre part, l'égoïsme des nations développées doit céder la place à une solidarité agissante, car si les pays du Sud se portent mal, les pays du Nord en subissent les conséquences par une forte immigration, le terrorisme...

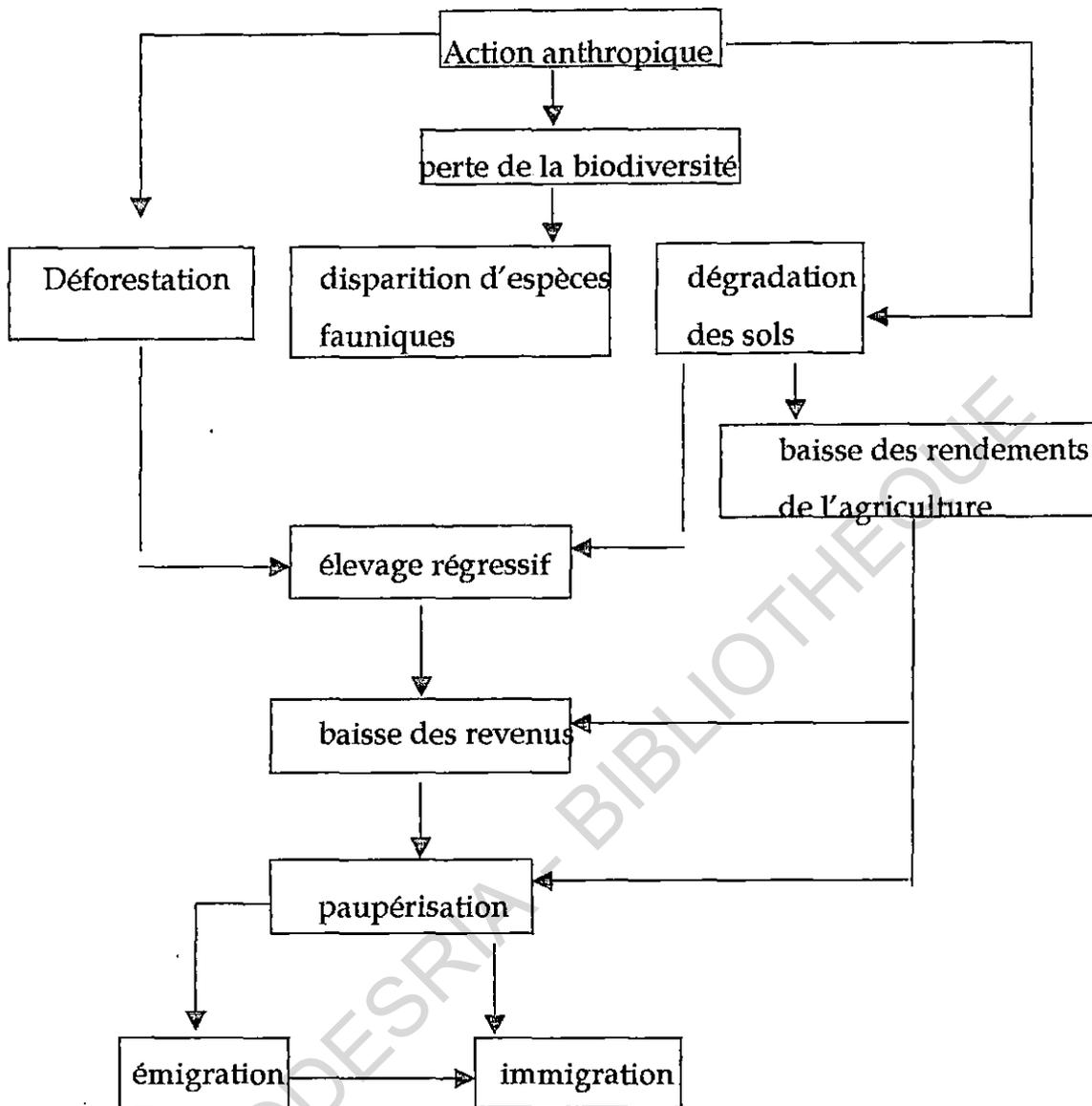
L'objectif spécifique, c'est de montrer l'utilité de la préservation et de la restauration de l'environnement et de la biodiversité biologique dans la lutte contre la pauvreté et pour le bien être des populations des communautés rurales de Mpal et de Sakal à travers les relations étroites qu'ils entretiennent.

III - Construction du modèle d'analyse

III. 1 - Les conséquences de l'action anthropique

La figure schématise les conséquences de l'action de l'homme sur l'environnement. Cette action joue un rôle prépondérant dans la paupérisation des populations de ces deux communautés rurales.

Figure 1



Commentaire

Le milieu physique sénégalais a subi une forte pression sur ses ressources naturelles à des fins commerciales et économiques. Le régime colonial d'une part, et les autorités de l'Etat sénégalais indépendant d'autre part ont délivré des permis de coupe à des populations qui ont décimé les forêts pour la construction d'habitats, la production de bois de chauffe et du charbon sans pour autant faire un reboisement adéquat. Ainsi, ce schéma

montre les conséquences de l'action anthropique dans les communautés rurales de Mpal et de Sakal. Parmi les conséquences les plus graves, nous avons la perte de la biodiversité qui se manifeste par la déforestation, la disparition d'espèces fauniques, la dégradation des sols qui engendre une baisse du rendement de l'agriculture et une disparition progressive du fourrage.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

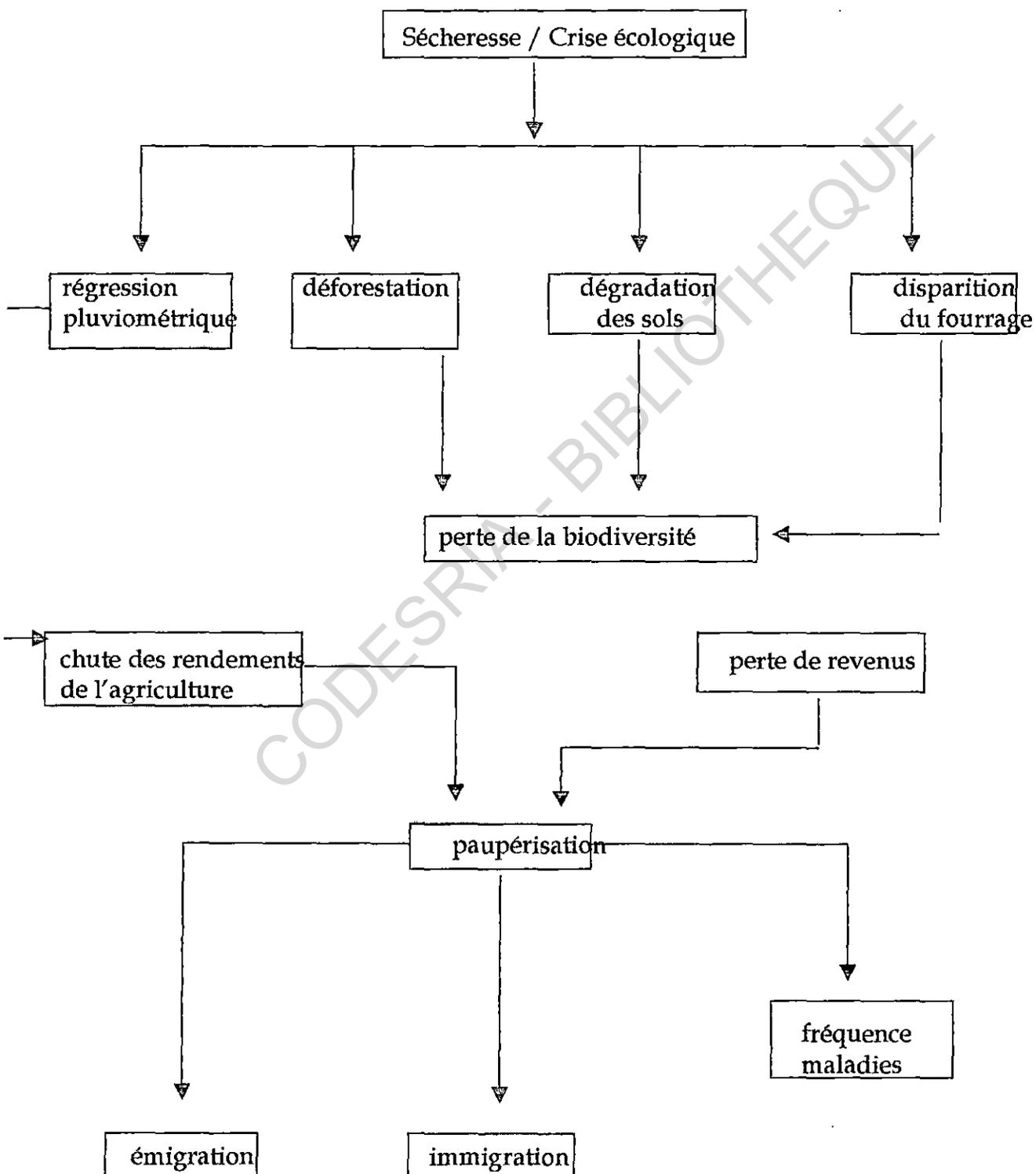
Figure 2

III.2 - Les conséquences de la sécheresse

La figure 2 schématise les conséquences de la sécheresse et de la crise écologique. Elles se situent à trois niveaux :

- au niveau pluviométrique
- au niveau des sols
- et au niveau des ressources floristiques et fauniques.

Ces conséquences engendrent une perte de revenus et une accentuation de la pauvreté. Les populations sont obligées d'immigrer dans des localités plus favorables pour leur bien-être.



Commentaire

Depuis la fin des années soixante, le Sénégal à l'instar des pays du Sahel connaît une crise écologique sans précédent. Les communautés rurales de Mpal et de Sakal ont aussi connu ces perturbations.

Ainsi, la sécheresse se manifeste par une régression pluviométrique, une déforestation, une dégradation des sols et un manque de fourrage pour le bétail. Ces effets combinés ont engendré une perte progressive de la diversité biologique, une perte de revenu causant ainsi une paupérisation accrue des populations et un taux de migration élevé

Par ailleurs, la baisse de la pluviosité a engendré une chute des rendements de l'agriculture qui est l'une des conséquences de la pauvreté galopante, de l'émigration et de l'immigration dans ces communautés rurales.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

IV - Schéma conceptuel

Pour éclaircir la base théorique de notre recherche, il nous a semblé nécessaire de rendre opératoire les concepts clefs de notre problématique. Il s'agit de la pauvreté, de l'écosystème, de la biodiversité et de l'action anthropique.

IV.1 - Définition des concepts clés

IV .1.1 La pauvreté

« L'analyse de la perception de la pauvreté au Sénégal qui se lit à travers les langues nationales peut s'articuler autour de quelques indicateurs dont les plus saillants se retrouvent dans la définition suivante : « Est pauvre celui qui n'a rien, qui ne peut régler ses besoins sociaux primaires, qui vit sans accès à des opportunités ». Ce type extrême de pauvreté est généralement appelé « ndool, miskin, basane, walaakaana », traduit dans l'expression populaire en ces termes : « nit kuuy taxaw rek te yorewul dara » (quelqu'un qui vit et qui est dépourvu de tout). Le pauvre vit dans un dénuement total, économique et social ; il est sans soutien et ne compte que sur l'aide que lui apporte son entourage pour survivre. Il est souvent qualifié de déclassé social et plongé dans un état de misère quasi-permanent. Son trait dominant est qu'il s'auto - exclue lui-même du tissu social, préférant ainsi évoluer dans l'anonymat le plus total. Quant aux ménages pauvres (new ji doole, baadoolo, faxiir), ils disposent de sources de revenus assez précaires qui ne permettent pas de couvrir entièrement les besoins en alimentation.

Pour expliquer la pauvreté, les populations évoquent les responsabilités individuelles exprimées à travers le proverbe « le paresseux est responsable de son état d'indigence » mais aussi par le manque de relations sociales. Le tissu relationnel est ici une référence centrale. Plus on élargit l'horizon de ses relations familiales, confrériques, ethniques, etc..., plus on fait face à la pauvreté, au dénuement, à la vulnérabilité. Les liens sociaux sont présentés comme le fondement de la sécurisation de l'acteur ».¹³

La pauvreté est aussi fonction de l'environnement à travers la perte de la biodiversité, la pollution, le réchauffement mondial... et les dommages qui y sont associés.

¹³ Document de stratégie de Réduction de la pauvreté, Dakar, Décembre 2001, p. 4.

IV. 1.2 Ecosystème¹⁴

C'est le complexe dynamique formé de communautés de plantes, d'animaux et de micro - organismes et de leur environnement non vivant qui, par leur interaction, forme une unité fonctionnelle.

IV.1.3 Biodiversité¹⁵

C'est un terme général désignant la variabilité des organismes vivants de toute provenance : écosystème terrestre, marin et autres écosystèmes aquatiques et les ensembles écologiques dont ils font partie. La biodiversité englobe la diversité intra spécifique, inter spécifique . Elle est fonction à la fois du temps (évolution) et de l'espace (distribution biogéographique).

Point sur la biodiversité

La biodiversité se rapporte à la variété et à la variabilité des formes de vie sur la terre. Elle se manifeste à plusieurs niveaux depuis les gènes jusqu'aux espèces ou aux écosystèmes. Les différences génétiques au sein d'une même espèce, par exemple, améliorent la résistance aux maladies, une fonction importante pour garantir la stabilité de notre approvisionnement alimentaire. En réalité, la production durable d'aliments de base comme le blé, le riz ou le maïs, tant au Nord qu'au Sud, dépend d'une combinaison systématique de variétés culturelles d'origines de compositions génétiques diverses. La possibilité d'avoir accès à de nombreuses espèces est d'ailleurs un élément clé pour la mise au point de nouveaux produits pharmaceutiques et d'innovations technologiques.¹⁶

Toutefois, plus que jamais auparavant, les ressources biologiques disparaissent à un rythme alarmant. Chaque gène, chaque espèce, chaque écosystème qui disparaît réduit nos possibilités d'adaptation aux changements. Cette perte est exacerbée par la disparition, plus rapide encore, des connaissances sur la biodiversité, notamment parmi les populations qui sont en étroite relation avec des écosystèmes complexes. Puisque de nombreuses lois, usages et conventions sociales affectent de façon différentes l'accès aux ressources biologiques, selon qu'il s'agisse des hommes ou des femmes, l'inégalité entre les sexes est souvent aggravée. Le contrôle de l'accès à ces ressources, hier encore considérées comme un bien commun, pourrait aussi engendrer des conflits internationaux.

¹⁴ Stratégie nationale et plan d'action pour la conservation de la biodiversité 1999, ministère de l'environnement et de la protection de la nature p. 6.

¹⁵ Idem, p. 6.

¹⁶ CRDI ; l'institution : les initiatives du programme [http // www. idre](http://www.idre).

IV 1.4 Anthropique ¹⁷

Dont les conséquences résultent essentiellement de l'action humaine, en parlant d'un paysage, d'un sol...

IV. 1.5 Action anthropique

Ce sont les actions qui résultent de l'activité de l'homme. Dans le cas de notre étude nous faisons référence à la surexploitation des ressources biologiques, aux défrichements, à l'impact des aménagements hydro-agricoles, à la fragmentation et la destruction des habitats, au braconnage, aux pollutions, aux feux de brousse...

En bref, la problématique révèle que la reproduction de la pauvreté est accentuée par la perte progressive de la diversité biologique. Les populations qui vivent en milieu rural sont directement tributaires de cette biodiversité.

La pauvreté varie selon les milieux écologiques : dans les zones humides, la sécurité alimentaire est acquise grâce à la diversité des ressources biologiques contrairement aux zones sèches où la rareté des ressources naturelles aggravent la pauvreté.

¹⁷ Le petit Larousse, 1993, p. 73.

Chapitre II

Méthodologie de Recherche

Ce chapitre comprend deux parties :

- l'histoire de la collecte
- et les enquêtes

I - Histoire de la collecte

Cette phase nous a amené à sillonner les régions de Dakar, Louga, Saint-Louis et Thiès pour accéder à des centres de documentation et des institutions étatiques.

I.1- Recherche documentaire

Nous nous sommes toujours intéressés aux thèmes de l'environnement et de la biodiversité. Le stage que nous avons effectué dans l'O.N.G, GREEN Sénégal (Groupe de Recherches et d'Etudes Environnementales) nous a donné l'opportunité de nous investir dans la réflexion sur l'environnement, la biodiversité et la pauvreté.

La recherche bibliographique a été menée dans divers milieux : à l'Université Gaston BERGER de Saint Louis dans les centres de documentation de Lettres et Sciences Humaines et des Sciences Economiques, à la bibliothèque universitaire, au centre culturel français et l'Institut Fondamentale d'Afrique Noire de Saint Louis.

A Thiès, nous avons consulté des ouvrages et des revues au niveau de l'O.N.G GREEN Sénégal, au Centre Forêt et à l'ENSA (Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture). A Dakar, nous avons mené nos recherches à l'ISE (Institut des Sciences de l'Environnement), puis à l'UNICEF, au PNUD, au CODESRIA où nous sommes bénéficiaire d'une allocation de subvention, à la Banque Mondiale et dans des sites internet.

Dans ce même cadre, nous avons consulté des résultats de recherche de mémoire et des rapports de l'ONG Hunger Project qui intervient dans notre zone d'étude. Les revues et rapports de l'ONG GREEN SENEGAL nous ont été d'un grand apport parce que traitant d'une façon plus spécifique notre sujet de recherche. C'est après ces multiples démarches que nous avons entrepris le travail d'identification des localités où se trouvent notre terrain d'étude.

I.2- L'exploration

En stage au sein de l'ONG GREEN SENEGAL, nous avons profité d'une mission pour accéder facilement à notre terrain d'étude. Il s'agissait de localiser les vingt (20) villages concernés par le projet qui sont distants les uns des autres d'une demi-dizaine de kilomètre.

Nous avons eu des entretiens fructueux avec le coordonnateur de Hunger Project à Mpal qui nous a permis d'intégrer des dimensions du problème que nous avions omises. Les entretiens avec des agents des Eaux et Forêts et de Plan International furent tout aussi fructueux.

I.3- La phase de pré-enquête

Cette étape nous a permis de nous entretenir avec deux catégories de personnes. Les autorités locales d'une part, à travers les sous-préfets de Rao, de Sakal et les présidents de groupement ; d'autre part, l'imam de Mpal, Serigne Samb qui est à l'origine d'un îlot de succès sur un projet de biodiversité à Thiambène Till, quelques personnes ressources et le coordonnateur de Hunger Project qui intervient dans la zone d'étude.

Pendant ce temps, nous nous sommes intéressés au nombre de ménages dans les villages, au nombre d'adhérents des groupements. Tout ce travail nous a été facilité par un collaborateur de GREEN, Mamadou FALL qui connaît bien la zone. Après ce travail préparatoire, nous avons entamé nos enquêtes

II Enquêtes

II-1- Inventaire des techniques d'investigation

Pour faire une étude exhaustive, nous avons diversifié les méthodes et les procédés de recherche. Les méthodes quantitatives et qualitatives ont été combinées et plusieurs techniques d'investigation ont été mises en œuvre en fonction des données qu'on voulait recueillir et par rapport aux objectifs que nous nous sommes fixés. Les outils de la MARPP nous ont été d'un grand apport dans le recueil de données.

II.1.1- Le questionnaire

Pour recueillir des données socio-démographiques et identifier nos acteurs, nous avons interrogé tous les chefs de groupement des vingt villages et celui du regroupement, soit quarante et une personnes chaque village a deux présidents, celui des hommes et celle des femmes.

Tableau 1
Répartition des adhérents par village

Villages	Effectifs des membres
1 Rimbar Faye	31
2 Gaby Tef	26
3 Takh ben wolof	29
4 Ndakhar	31
5 Thioker	30
6 Gonio wolof	28
7 Tall Bakhé	30
8 Birane Gaye	27
9 Dimar	29
10 Ndogal Tejeel	38
11 Thiambène Till	68
12 Youkhoulène	12
13 Yassagne	15
14 Keur Abdou Barry	15
15 Keur Samb Pendel	73
16 Polo	55
17 Mpal	30
18 Khatète	30
19 Mboulouck	36
20 Taal Diop	25
TOTAL	658

I.1.2- Les entretiens

Nous avons eu des entretiens avec les autorités locales, à savoir les sous-préfets de Rao et de Sakal où sont localisés les vingt villages qui sont à cheval entre les régions de Saint Louis et de Louga, cadre de notre étude. Les entretiens ont concerné aussi :

- les chefs de CERP de Rao et de Sakal
- le vice président du conseil rural de Mpal
- le coordonnateur de GREEN Sénégal à Mpal
- le coordonnateur de Hunger Project à Mpal
- l'infirmier du district de Mpal

Par ailleurs, nous avons aussi utilisé un guide d'entretien que nous avons administré à quelques personnes ressources.

Nous avons aussi utilisé des outils de la MARPP et des récits de vie.

I.2- Difficultés rencontrées

Le problème le plus contraignant fut les déplacements entre villages. Nous étions obligés de louer des calèches pour la première semaine, mais lorsque les ressources financières commencèrent à baisser, nous fûmes obligés de faire plusieurs kilomètres à pied, c'est à dire six à sept kilomètres en aller et retour sous un soleil de plomb. Ce qui nous a permis de mesurer à sa juste valeur les corvées de ces femmes obligées de faire chaque jour ces distances pour subvenir aux besoins du ménage ou pour aller puiser de l'eau potable dans les localités où celle-ci est moins salée ou saumâtre.

Par ailleurs les marchés hebdomadaires du lundi et du vendredi et la mobilité des acteurs nous a également posé des problèmes lors des enquêtes.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

DEUXIEME PARTIE

PRESENTATION DU MILIEU D'INVESTIGATION

Chapitre III

Présentation de la région de Saint Louis

Les régions de Saint Louis et de Matam couvrent une superficie de 44 173 km² soit 22,4% du territoire national.

Selon les recensements généraux de la population (R.G.P.), la population totale résidente dans ces régions est passée de 512 600 habitants en 1976 à 660 300 en 1988.

Avec un taux de croissance censitaire de 2% contre 2,7% pour la moyenne nationale, la population est estimée en 1998 à 818 560 habitants et à 839064 en 2000 soit 9% du total national. Mais exceptée la région de Matam, la population est estimée aujourd'hui à quelques 700 000 habitants.

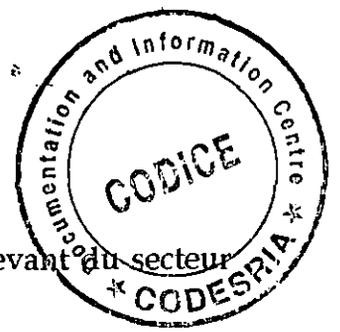
Les limites sont déterminées par la République Islamique de Mauritanie au Nord et la région de Louga au Sud et par la région de Matam à l'Est et l'Océan Atlantique à l'Ouest. Elle comprend deux départements : Dagana et Podor. La région a pour capitale Saint Louis.

I.1 Le milieu Physique

Le climat, de type sahélien est caractérisé surtout par l'alternance de deux saisons : la saison des pluies dont la durée moyenne est de 3 mois à 4 mois du Nord au Sud-Est. La répartition des pluies est inégale dans le temps et dans l'espace. Au cours des 20 dernières années, la pluviométrie moyenne annuelle est de l'ordre de 287 mm en 33 jours. La saison sèche est de longue durée (09 mois), l'harmattan est le vent dominant.

La région de Saint Louis a été très éprouvée par un long cycle de sécheresse qui a engendré de lourdes conséquences sur l'écosystème. Sur les sols sableux du Diéri, la végétation arbustive est dominée par des steppes à accacia, des combretacées, etc. Ceux hydromorphes du walo, lorsqu'ils ne sont pas couverts de cultures traditionnelles de décrue (sorgho, maïs, niébé, etc.), portent une végétation de forêts d'accacias et d'espèces herbacées. La transition entre le diéri et le walo est constituée d'une terrasse hydromorphe, plus fréquemment colonisée par l'accacia nilotica (sonalié dans le delta, la végétation halophile prend place avec ses tamarins et les salsolacées).

I.2 Activités



La région de Saint Louis est largement dominée par les activités relevant du secteur primaire. Ainsi quatre (04) types de cultures y sont pratiquées :

- la culture sans pluie (vallée du Ferlo)
- la culture de décrue (zone de walo)
- riz et maïs essentiellement en irrigation, en plus des cultures industrielles
- maraîchage (oignon dans le Gandiolais, pomme de terre, tomate).

En matière d'élevage, la région abrite une bonne partie du cheptel national ; ce qui explique l'importance et le foisonnement de micro établissements humains particulièrement dans le département de Podor.

Au niveau du secteur secondaire, on note un développement appréciable des industries alimentaires, l'agro - industrie en particulier.

A propos de l'irrigation dans la région de Saint Louis, les premières expériences dans la vallée ayant été menées à Richard Toll, il s'en suit un essor qui devra consacrer l'installation d'un complexe agro- industriel sucrier dans cette ville.

Tableau 2 : La division administrative de la Région

Départements	Communes	Arrondissements	Communautés rurales
Dagana	Saint Louis Richard Toll Dagana	Rao Ross Béthio Mbane	Mpal, Gandon Ross Béthio, Rosso (Sénégal)
Podor	Podor	Thilé Boubacar Ndioum Cas cas, Saldé	Fanaye Diéri Ndiayène Pendao, Gamadji Saré, Guédé village, Aéré Lao, Médina Ndiatbé, Mbouba Pété, Coloya Toucouleur

I.3 Aspects démographiques

I.3.1 L'état de la population

La population de la région de Saint Louis est estimée aujourd'hui à quelques 700 000 habitants. Au plan de la répartition par sexe, le rapport est d'environ 70% en faveur des femmes dans le groupe d'âge de 20 ans à 54 ans¹⁸.

Cette situation s'explique en grande partie par une forte migration que connaît la région depuis des décennies. Le taux de croissance de la population de 2,2% est l'un des plus faibles du pays et se situe en dessous de la moyenne nationale. La population urbaine représente 28,1% des effectifs totaux et se répartit ainsi dans quatre villes de la Région.

- Saint Louis	117 000
- Richard Toll	21 500
- Dagana	21 500
- Podor	9 900

la population rurale estimée à 469 035 habitants est répartie dans 12 communautés rurales.

I.3.2 Structure de la population

Au niveau de la structure par âge et par sexe, on relève le caractère particulièrement jeune de la population : les moins de 22 ans représentent 60,2% de la population totale. Dans ce même groupe, les tranches infantiles et juvéniles sont importantes. Les moins de 7 ans représentent 25,6% de la population ; ceux âgés de 7 ans à 13 ans constituent 18,2% du total. La structure par sexe et par âge des données de 1986 à défaut de celles de 1988 fait ressortir une nette dominance des femmes sur les hommes.

¹⁸ The Hunger Project – Sénégal Etude sur la situation de référence de la communauté rurale de Mpal. Rapport d'étape N°1 Etude documentaire janvier 1999 Dakar, 43 p.

I.3.3 Répartition géographique

La population est inégalement répartie sur l'ensemble de la Région. La densité est d'environ 16,5 hbts/km² et masque des disparités importantes selon les départements. A cela s'ajoute le fait que l'essentiel de la population se concentre le long du fleuve au détriment des vastes étendues du Diéri.

L'on retiendra également que plus on s'éloigne du fleuve Sénégal, plus la densité est faible : ainsi dans le ferlo par exemple, zone très aride, la densité peut tomber jusqu'à 2 hbts / km².

I.3.4 Dynamique de la population

Le niveau et les tendances actuels de l'ensemble des phénomènes qui caractérisent le mouvement de la population régionale sont très mal connus à ce jour, surtout en ce qui concerne le mouvement naturel de la population. Ce dernier est le plus faible du pays : il est de 2,2% avec un taux de natalité de 47%°.

Tableau 3 : Répartition de la population régionale par département

Département	Nombre d'habitants	Densité
Dagana	292 800	48 hbts / km ²
Podor	161 400	12,5 hbts / km ²

Source : Projet VII Plan 85 / 89

Hiérarchisation des établissements humains selon l'importance de la population et des équipements existants.

Cette classification des villages suivant les communautés rurales permet de voir le degré d'équipement des principaux établissements humains de la région de Saint Louis. Il apparaît clairement, malgré le caractère ancien des données que les gros villages, en dépit de l'importance de leurs populations, sont dépourvus d'équipements collectifs adéquats.

Tableau 4 : Gros villages

Gaé : 5 056 hbts	Fanaye : 3 129 hbts
Ouaoundé : 4 010 hbts	Mboumba : 2 804 hbts
Mpal : 3 786 hbts	Galoya Toucouleur : 2 613 hbts
Cas - Cas : 3 449 hbts	
Rosso Sénégal : 3 635 hbts	Bokhol : 2 438 hbts

Ces données ont été définies par l'enquête démographique N°2 malgré le caractère vétuste de l'information (depuis 1990), on peut d'ores et déjà dire que la CR de Mpal fait partie des communautés rurales les moins bien équipées.

Fiche technique de Synthèse de la Région de Saint Louis

Description

Région très vaste bordant le fleuve Sénégal sur une longueur de près de 500 km. Elle est limitée :

- au Nord et à l'Est par la République Islamique de Mauritanie et par la région de Matam
- au Sud par la Région de Louga
- à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

Il existe trois (03) zones distinctes : le Walo (humide), le Diéri et le Ferlo aride.

Les principaux établissements humains sont regroupés le long du fleuve.

C'est une région agro - industrielle (riz, canne à sucre, tomate...).

Elle assure une partie de l'alimentation en eau potable de Dakar avec le lac de Guiers.

Contraintes

- Pluviométrie déficitaire
 - Baisse des nappes
 - Qualité des nappes médiocre dans certaines parties de la région
 - Configuration peu favorable à l'intégration régionale
 - Sols du Diéri pauvres et dégradation continue des pâturages
 - Problèmes de gestion des terres irrigables
 - Progression centre des aménagements hydro - agricoles
 - Faible intégration agriculture / élevage
 - Problèmes de commercialisation de la production
 - Problème de santé (bilharziose, maladies diarrhéique, paludisme...)
 - Problème d'assainissement
 - Problème de fonctionnement et de maintenance des ouvrages hydrauliques
 - Enclavement interne
 - Emplois urbains faibles
- Forte émigration

Opportunités

- Ressources en eau de surface et en sols fertiles importants
- Barrages : existence d'un important programme sous régional de mise en valeur (aménagements hydro- agricoles, navigation, électrification, etc.)
- Possibilités de développement du maraîchage dans les Niayes et dans la vallée du Sénégal.
- Vastes espaces pastoraux et cheptel important
- Pêche maritime et continentale (importante frange maritime)
- Agro - industrie et possibilité de développement des P.M.E et P.M.I
- Ressources minières (phosphates de Matam avec des réserves exploitables de 36 millions de tonnes)
- Ressources touristiques (vision et circuits)
- Important centre culturel, universitaire, scolaire et hospitalier.

TROISIEME PARTIE
ANALYSE ET INTERPRETATION SUCCINTE DES RESULTATS

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Chapitre IV

Les causes de la reproduction de la pauvreté

Elles sont multidimensionnelles, les principales relèvent de quatre catégories majeures : les causes naturelles, les causes anthropiques, les causes juridiques et les causes d'ordre institutionnel ou scientifique.

I.1 Les causes naturelles

Elles sont essentiellement dominées par la sécheresse et ses corollaires

I.1.1 La sécheresse

Elle a beaucoup affecté la diversité biologique. Elle a induit des causes et des menaces majeures de perte de biodiversité qui sont : la forte salinisation des eaux et de sols et l'érosion.

Par ailleurs, le tableau pluviométrique de ces dernières décennies montre une évolution régressive des précipitations.

I.1.2 La forte salinisation des eaux et des sols

Le déficit pluviométrique a en effet entraîné une augmentation graduelle de la salinité de plusieurs cours d'eau et plus particulièrement de celle de la nappe phréatique. Ces conditions de très forte salinité ont sérieusement affecté la flore et la faune de la zone et en particulier les puits sont devenus dans leur grande majorité impropres à la consommation. Les conséquences économiques en sont la réduction du rendement de l'agriculture, d'une part et les longues distances (2 à 7 km) parcourues par les femmes pour chercher de l'eau potable, d'autre part.

Ces conditions précaires ont engendré un bouleversement du mode de vie des populations. Essentiellement agricole dans le passé, aujourd'hui le commerce est devenu une activité de substitution vu les deux grands « lumas » (marchés hebdomadaires) qui existent dans la zone.

Le tableau récapitulatif des sources de revenus montre que 33,33% de la population tirent du petit commerce, 29,5% de l'agriculture, 18,5% de l'élevage et 3,7% vivent des sommes d'argent envoyées par leurs parents immigrés.

I.1.3 L'érosion

Qu'elle soit éolienne ou hydrique, l'érosion des sols, par l'enlèvement de la couche arable qu'elle provoque, participe à la disparition des formations boisées et à la perte d'habitation pour la faune. La communauté rurale de Mpal est plus touchée par l'érosion éolienne, ce qui rend les conditions de vie difficile. La poussière est à l'origine de maladies pulmonaires qui touchent une bonne partie des personnes âgées.

I.2 Les causes anthropiques

Les enquêtes menées dans les communautés rurales de Mpal et de Sakal ont montré que la perte de la biodiversité et par extension l'aggravation de la pauvreté sont imputables en grande partie aux actions de l'homme.

I.2.1 Les défrichements

La recherche de nouvelles terres agricoles consécutives à la croissance démographique liée surtout à des déplacements de population du Fouta vers ces zones et à la dégradation des sols liée à la sécheresse et aux pratiques culturelles inappropriées ont conduit à des défrichements importants effectués au détriment de la forêt.

Par ailleurs cette localité a constitué un réservoir de production de charbon pour les grandes villes du pays pendant la période pré-coloniale.

I.2.2 La pauvreté

Par ses effets induits (pression sur les ressources biologiques), la pauvreté constitue aussi une cause importante de perte de la biodiversité.

D'abord par le fait que les ressources financières sont faibles, les pauvres ne peuvent accéder aux médicaments pharmaceutiques, ils sont obligés d'utiliser la médecine

traditionnelle basée sur les feuilles, les écorces et les racines des arbres ce qui accentue davantage la désertification. La recherche de fourrage pour le bétail en l'absence de l'herbe, pousse les populations à l'abattage des arbres.

Ensuite, il y a la recherche du bois de chauffe et la fabrication de charbon qui poussent les populations à détruire les dernières réserves des ressources biologiques pour satisfaire leurs besoins du moment.

I.2.3 La surexploitation des ressources floristiques

L'exploitation floristique est effectuée à des fins de fournitures de bois d'énergie, de bois de service, de bois d'œuvre et des produits de cueillette.

Telle que pratiquée actuellement, l'exploitation floristique constitue un facteur important de dégradation du couvert végétal et une menace réelle pour la conservation de la biodiversité dans la communauté rurale de Mpal. La récolte de fruits non arrivés à maturité, l'ébranchage et les prélèvements excessifs et souvent non appropriés de racines, écorces et feuilles à des fins thérapeutiques, commerciales ou de fourrage.

I.2.4 Le braconnage

Il a constitué une réelle cause de perte de la biodiversité animale dans la communauté rurale de Mpal et de Sakal. La disparition du couvert végétal suite à la sécheresse et aux actions anthropiques avait provoqué le massacre d'une partie de la faune sauvage, l'autre partie a émigré dans des zones écologiques plus favorables.

I.2.5 Les feux de brousse

Dans un passé lointain il a constitué un véritable fléau pour les formations végétales et pour la faune. Mais avec la destruction avancée du tapis herbacé, on en recense de moins en moins. Par exemple, les enquêtes nous ont été révélées qu'il n'y a pas eu de feux de brousse dans la localité les deux dernières décennies.

I.2.6 La pollution

L'utilisation de pesticides pour la protection des cultures maraîchères dans le Gandiolais aux alentours de Khatète a engendré des ravages au sein des ressources halieutiques du fleuve et des maladies dermatiques au niveau des populations riveraines.

I.3 Les causes d'ordre juridique

Certains codes ont été élaborés mais n'ont jamais connu de décret d'application (codes de l'eau et de l'environnement). La conséquence en est l'absence de réglementation et / ou un vide juridique dans plusieurs cas. Quelques fois, il s'agit d'un manque d'application de la réglementation.

Dans certains cas, le cadre législatif et réglementaire souffre d'incohérences. C'est ainsi qu'au moment où le cadre forestier consacre la propriété de l'arbre planté au profit du planteur, la terre sur laquelle cet arbre est planté n'est pas susceptible d'appropriation privée.

I.1 Les causes d'ordre institutionnel ou scientifique

I.4.1 Insuffisance des connaissances scientifiques et techniques

De nombreuses lacunes existent en effet dans la connaissance des stocks et de la diversité des ressources biologiques végétales et animales.

I.4.2 Le faible niveau d'éducation et de formation des populations

L'option faite par le Sénégal de transférer certaines compétences de gestion des ressources naturelles aux collectivités locales sans une information adéquate constitue un handicap majeur dans la conservation de la biodiversité dans les communautés rurales en général, et celles de Mpal et de Sakal en particulier.

Chapitre V

Les facteurs de reproduction de la pauvreté

I Les caractéristiques de la pauvreté

I.1- Accès à l'éducation / alphabétisation

La population scolarisable se chiffre à 2 995 enfants dont 1338 garçons et 1657 filles.

Le taux global est de 41,8% dont 51,8% pour les garçons et 33,6% pour les filles. Ce taux est en deçà de la moyenne nationale qui est de 49,8% pour les filles et 64,3% pour les garçons.¹⁹

Parmi les vingt villages où intervient GREEN SENEGAL à Mpal, seul un dispose d'école française. Les élèves sont parfois obligés de parcourir des distances allant de 2 km à 7 km ; dans ces villages, le taux de scolarisation est très faible et varie de 6,7% à 27,5% dont 10% à 43% de garçons et 2% à 19% de filles.

Le rapport de l'effectif au nombre de classe donne 15 élèves par classe.

Il ressort de ces ratios que le taux de fréquentation des classes est très faible, du fait que les villages polarisés par les écoles préfèrent inscrire leurs enfants à l'école arabe des villages plutôt que d'avoir à laisser les enfants marcher plusieurs kilomètres pour se rendre à l'école la plus proche.

I.2 Accès à l'eau potable

Les communautés rurales de Mpal et de Sakal peuvent être divisées en deux zones aux caractéristiques physiques et hydrographiques différentes :

- La zone située à l'Ouest de la route nationale dont le sous sol regorge d'une nappe d'eau douce à des profondeurs de 7 m à 20m. Les sols sont de type Dior, et on y rencontre beaucoup de bas fonds ce qui en fait une zone propice au développement des cultures maraîchères qui s'y développent. La plupart de ces villageois boycottent ces bornes fontaines depuis la mise en place d'une tarification et ont préféré utilisés leurs puits.

¹⁹ Bilan succinct des activités de Hunger Project au Sénégal en 1998, p.10, 43.p.

- Paradoxalement et à l'opposé, la zone située à l'Est de la route nationale et qui focalise la plupart des villages de notre échantillon est caractérisé par une nappe profonde où l'eau est saumâtre, donc impropre à la culture et à la consommation humaine. Les rares puits creusés à l'eau douce se trouvent dans quelques villages isolés. Le type de sol est le deck dior et le relief est plat et regorge de pâturages appréciés par le bétail, mais le développement de l'élevage est freiné par la rareté des points d'eau.

I.2.1 L'approvisionnement en eau

L'analyse des données de l'enquête révèle que 30,7% de la population s'approvisionnent dans les puits, 57,8% s'approvisionnent dans les bornes fontaines et seulement 15,5% sont des abonnés. Tous ces abonnés se trouvent dans la ville de Mpal et sont pour la plupart de grands commerçants.

I.2.2 La mortalité infantile

En l'absence de statistiques dans ce domaine au niveau du poste de santé de Mpal, l'appréciation des populations a été recueillie. Globalement le taux de mortalité infantile est jugé faible en raison de :

1. le suivi correct des vaccinations pour les enfants ;
2. l'implantation progressive des cases de santé limitant les décès post natal.
3. la formation de matrones, d'agents de santé communautaire (ASC) et de relais en nutrition par l' Etat a permis de renforcer la dimension de sensibilisation. Cette politique sanitaire doit être appuyée par GREEN SENEGAL à travers ses activités complémentaires. D'où la nécessité, pour les bailleurs, d'accroître les financements.

Ces actions ont beaucoup atténué l'effet de la malnutrition dans la zone. Rappelons que le taux de mortalité infantile est élevé au niveau national : 91%^o pour la zone²⁰. Il est jugé faible dans la zone du projet par les populations elles - mêmes.

Il apparaît que la zone de Mpal a été classée zone à haut risque alimentaire et fait l'objet d'une surveillance à travers des fiches d'enquêtes intitulées ZAR, mises en place par le commissariat à la sécurité alimentaire.

²⁰ Bilan succinct des activités de Hunger Project au Sénégal en 1998 p. 13, 43 p.

CONCLUSION

Après l'échec du sommet mondial sur le développement durable qui s'est tenu du 26 Août au 4 Septembre 2002 du fait de l'égoïsme des grandes puissances, les déséquilibres environnementaux vont s'aggraver davantage de jour en jour. D'une part, il y'a les pays industrialisés qui agissent sur l'environnement global par leur émission de gaz et leur schéma de consommation et de production non viable qui sont extrêmement préoccupants dans la mesure où ils aggravent la pauvreté et les déséquilibres par les changements climatiques, la détérioration de la couche d'ozone atmosphérique.... D'autre part, les pays pauvres préoccupés surtout d'assurer leur survie quotidienne exercent une pression sur les ressources biologiques rendant leur situation de plus en plus précaire.

Malgré les possibilités mentionnées, le chemin est semé d'embûches. L'amélioration des moyens de subsistance ne coïncide pas nécessairement avec une amélioration de la biodiversité et les possibilités de trouver une solution où tout le monde est gagnant sont limités. Il est complexe d'équilibrer les différentes valeurs, les différents intérêts et les différents objectifs propres à la gestion de la biodiversité. Dans la plupart des cas, si ce n'est tout, il faudra faire des compromis entre les différentes activités en fonction de critères relatifs à la biodiversité et à la pauvreté. C'est ce qui a fait défaut lors du sommet mondial sur le développement durable.

Un des principaux problèmes est que la diversité biologique est rarement évaluée de la même façon par tous les acteurs.

Les intérêts commerciaux ont tendance à supplanter les services économiques, les valeurs socioculturelles, les besoins des générations futures et le potentiel de la diversité génétique pour les progrès de la science. Les populations pauvres elles-mêmes sont souvent la cause de la dégradation et de l'appauvrissement de la biodiversité et ces problèmes ne pourront cesser que lorsque les moyens de subsistance enregistreront des gains tangibles issus de l'utilisation durable de la biodiversité. Il est toutefois difficile de

démontrer ces gains car ils tendent à ne se concrétiser qu'à long terme et ne sont pas faciles à mesurer.²¹

Il importe de mettre en place des mécanismes qui garantissent le respect des droits des populations pauvres et de leur assurer leur part des avantages que leur procure leur environnement. Toutefois, le partage équitable des avantages issus des espèces et des écosystèmes est également crucial pour l'allègement de la pauvreté.

Nous envisageons d'approfondir cette étude avec de plus amples investigations dans nos recherches futures pour penser la pauvreté dans ses relations avec l'environnement en général et la biodiversité en particulier.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

²¹ Web : [http : // europa. eu. int. / comm / development / sector / environment](http://europa.eu.int/comm/development/sector/environment).

Bibliographie

Première Partie : le web

- 1 *Corrélation entre biodiversité et pauvreté. Les populations démunies...*
web : [http : // europa.eu.int./comm development/sector/ environment.](http://europa.eu.int/comm/development/sector/environment)
- 2 *Corrélation entre biodiversité et pauvreté*
web : [http:// europa.eu.int./ comm development/sector/environment.](http://europa.eu.int/comm/development/sector/environment)
- 3 *C.R.D.I : L'institution, les initiatives de programme*
web : [http // www. idre. ca. pl des](http://www.idre.ca/pldes)
- 4 *Lean, Geoffrey. En bref, la pauvreté*
web : [http : // www. ourplanet. com/ img / versn/122/french/glance.html](http://www.ourplanet.com/img/versn/122/french/glance.html)
- 5 *Le Monde Diplomatique / Août 2002 / Page 1*
web : [http : // www. monde diplomatique.fr / 2002 /08/ Ramonet](http://www.monde-diplomatique.fr/2002/08/Ramonet)
- 6 *Politique de coopération au développement de la CE et biodiversité*
web : [http : // europa.eu.int./comm/development/sector/environment.](http://europa.eu.int/comm/development/sector/environment)

Deuxième Partie : ouvrages et revues

- 1 Adémola T. Slan, CODESRIA, *Changements écologiques à l'échelle du globe* : programme de recherche pour l'Afrique, 53 p.
- 2 Berthelot, J. N, *l'intelligence du social* : Paris, PUF, 1990, 249 p.
- 3 Dajoz Roger, *Précis d'écologie* 7ième édition, Dunod, Paris 2000, 615p.
- 4 *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté*, décembre 2001, 66 p.
- 5 Diallo T., *Dynamique socio économique des émigrés face à l'ajustement structurel : l'exemple de Agnam, membre de l'association de liaison pour le développement des Agnam*, mémoire de maîtrise, UFR LHS de l'Université Gaston Berger de Saint Louis, section de Sociologie, 1987, 106 p.
- 6 Diop M.C, *la Lutte contre la pauvreté à Dakar*, vers la définition d'une politique, Accra, programme de gestion urbaine, 1995, p.6.
7. *Finance et développement*, Paris, FD décembre 1993, p. 37.
- 8 Giri Jacques, *le Sahel demain, catastrophe ou renaissance*, Karthala, 1983, 325 p.
9. Ignacio Ramonet, *Manière de voir*, Paris, SA, Le Monde Diplomatique, N° 52, juillet - août, 2000, 98 p.
10. Ignacio Ramonet, *Manière de voir*, Paris, SA Le Monde Diplomatique N° 38, mars - avril, 1998, 98 p.
- 11 Institut de France, Académie des sciences, *Biodiversité & Environnement*, Paris, PUF, rapport N°33,1998, 88 p.
- 12 Kane I. A., *l'impact de l'activité migratoire sur la pauvreté dans la commune d'arrondissement de Golléré*, mémoire de maîtrise, UFR LSH de l'Université Gaston Berger de Saint Louis, section de sociologie, 2000, 86 p.
- 13 Kane, I. A., *Mécanismes de Production et de Reproduction de la Pauvreté à travers les Services de la Micro Finance dans la région de Saint Louis*, mémoire de DEA, UFR L SH de l'Université Gaston Berger , section de sociologie, 2002, 67 p.
- 14 Latouche S., *la planète des naufragés - essai sur l'après développement*, Paris, Découverte, 1993, 235 p. 4.
- 15 *Le Courrier*, Paris, N° 172, novembre - décembre 1998. 104 p.
- 16 *Le Petit Larousse*, 1993, 1790 p.
- 17 Mace Gordon, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, 2^{ème} édition, 119 p.

- 18 Quivy Raymond et Luc Van Campenhould, *Manuel de recherche en Sciences sociales*, Bordas, paris, 1988, 287 p.
- 19 *Sécheresse*, Montouge, John Libbey Eurotest, N° 1, vol. 10, mars 1999, 76 p.
- 20 *Stratégie nationale et plan d'action pour la conservation de la biodiversité*, 1999, ministère de l'environnement et de la protection de la nature
- 21 The hunger Project Sénégal, *Etude sur la situation de référence de la communauté rurale de Mpal*, Rapport d'étape N°1, étude documentaire janvier 1999 Dakar.
- 22 The Hunger Project, *Bilan succinct des activités ,Mpal, Hunger Project*, 1998, 43 p.
- 23 Waas Roland (ss dir.), *les Sciences hors d'Occident au XXème siècle, nature et environnement*, ORSTOM, Paris,1995, vol. 3 1995, 341 p.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

ANNEXES

Questionnaire

Identification

1. Sexe

Masculin Féminin

2. Age

3. Situation Matrimoniale

Marié (e) Célibataire Veuf (ve) Divorcé(e)

4. Niveau d'instruction

Sans instruction Primaire Secondaire Universitaire

5. Situation professionnelle

II Guide d'entretien

Thème 1 : Evolution et état de la biodiversité

Thème 2 : Pauvreté et environnement

Thème 3 : Pauvreté et biodiversité

Thème 4 : Mécanismes de reproduction de la pauvreté par les facteurs environnementaux



Serigne Samb (Thiambène Till)

« Il y a plusieurs décennies, alors que nous étions encore des jeunes, nous vivions dans une nature généreuse. La pluviométrie était abondante et la forêt abritait une faune nombreuse et variée. Parmi cette faune, nous avions des biches, des hyènes, des phacochères, des singes, des perdrix, des lapins, des autruches, ... Aujourd'hui, nous n'en retrouvons plus rien ou presque. L'une des premières raisons de la perte de cette biodiversité, c'est les feux de brousse qui ont presque décimé la flore et la faune. Avec la sécheresse qui s'en est suivie, il y a eu la disparition de plusieurs espèces végétales et animales. Par la suite, une partie de la faune, n'ayant plus d'abris a été décimé par les chasseurs, l'autre partie a migré vers d'autres localités plus cléments ».

Suite aux conséquences de cette pression sur les ressources naturelles et à la perte de revenus, les populations ont commencé à raser les arbres pour en faire du charbon et du bois de chauffe pour la commercialisation. Donc c'est l'action de l'homme qui est en grande partie à l'origine de cette détérioration de l'environnement.

C'est dans ce contexte que *« moi, président de Thiambène Till ai eu l'idée de restaurer l'environnement avec le soutien de PROVOBIL.*

Mais avant même l'aide de cette structure, je faisais des activités de restauration de l'environnement parce que d'une part Dieu dit dans le coran qu'il faut préserver votre cadre de vie et celui des hommes car c'est une manière de se soumettre à lui. D'autre part, c'est un moyen de trouver des sources de revenus pour s'occuper de la famille.

C'est en 1983 que j'ai commencé à collaborer avec PROVOBIL et en 1995, j'ai reçu des décorations au Sénégal, en Afrique du Sud et en Suède.

PROVOBIL a encadré 83 villages de Louga à travers des groupements, après dix (10 ans) de fonctionnement, le gouvernement et les ONGs ont fait le bilan après la fin du projet. Une sélection de dix (10) puis de (05) et enfin un seul village a été retenu, et ce fut le mien (Thiambène Till). Alors qu'ici, il ne s'agissait pas d'un groupement, mais de la volonté d'un homme qui a restauré cinquante deux (52) hectares. D'où la récompense qui m'a été faite en Afrique du Sud en 1995 par le PNUD. La première distinction m'a été décernée en 1991 par le président Abdou DIOUF, puis en 1998 la médaille Jimmy Carter me fut décernée en Suède. »